

From Recovery towards Economic Strength, sixième rapport de l'Organisation Européenne de Coopération économique. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 261 pages — O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris, XVI^e et PERIODICA, INC., 5112, avenue Papineau, Montréal-34, 1955 (\$1)

Camille Martin

Volume 31, Number 2, July–September 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002634ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002634ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1955). Review of [*From Recovery towards Economic Strength*, sixième rapport de l'Organisation Européenne de Coopération économique. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 261 pages — O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris, XVI^e et PERIODICA, INC., 5112, avenue Papineau, Montréal-34, 1955 (\$1)]. *L'Actualité économique*, 31(2), 317–317. <https://doi.org/10.7202/1002634ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1955

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Quel serait le tribunal d'appel? La décision devra-t-elle lier les parties? Dans l'affirmative, quelle sera la procédure d'exécution des sentences? De plus, vu que nous subissons l'influence économique de notre puissant voisin américain et aussi de l'Angleterre, il convenait que l'on indique les tendances du droit anglo-américain dans le règlement des conflits de droit en relations de travail.

Voilà donc autant de questions et de problèmes que les éminents juristes qui ont participé à ce Congrès à titre de conférenciers se sont imposés la tâche de repenser et auxquels ils ont proposé les réponses et les solutions que leur ont dictées la science du droit et la connaissance des relations humaines.

Camille Martin

From Recovery towards Economic Strength, sixième rapport de l'Organisation Européenne de Coopération économique. Un vol., 6 po. × 9½, broché, 261 pages.—O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris, XVI^e et PERIODICA, INC., 5112, avenue Papineau, Montréal-34, 1955. (\$1.).

Ce sixième rapport annuel de l'O.E.C.E. permet de constater que les pays membres ont maintenant non seulement repris le terrain perdu au cours du dernier conflit mais qu'ils en ont gagné sur l'avant-guerre.

Une fois réalisée la tâche ardue de la reconstruction, l'Europe de l'Ouest doit bâtir une économie supérieure à celle d'avant-guerre. Tous les pays membres doivent s'efforcer de développer la production tout en maintenant la stabilité financière, de parfaire la libéralisation du commerce européen, de participer à un système plus étendu de commerce et de paiements multilatéraux et de contribuer au développement des territoires sous-développés. Tâche difficile en dépit des progrès déjà réalisés, car beaucoup de difficultés barrent encore la route!

Camille Martin

Student Charges and Financing Higher Education (A Staff Study for the Commission on Financing Higher Education) par RICHARD-H. OSTHEIMER. Un vol., 6¼ po. × 9, relié, 217 pages.—COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, New York, 1953.

Le régime inflationnaire dans lequel l'on vit depuis plus d'une décennie a placé les universités et les collèges dans une situation financière telle qu'ils n'ont pu augmenter leurs dépenses dans la mesure exigée par la hausse des prix et un plus fort contingent d'étudiants. Dans une situation comme celle-là, l'augmentation des frais de scolarité est un élément de solution qui se présente naturellement à l'esprit des administrateurs de ces institutions, mais immédiatement on songe aux répercussions d'une telle augmentation. Est-ce qu'elle n'aurait pas pour effet d'éliminer un bon nombre de jeunes gens bien doués mais manquant de ressources financières de sorte que le niveau de l'enseignement s'en trouverait forcément abaissé? Si le nombre d'étudiants diminue trop fortement, est-ce qu'en définitive les revenus des institutions vont s'en trouver mieux? À tout événement, la mesure ne va-t-elle pas à l'encontre de l'idéal social de chance égale pour tous? Placé en face de l'urgence des besoins matériels des maisons d'ensei-